

## Réunion du Conseil Municipal du 29 mars 2016

Présents ou représentés : A. Boucheras, Ph. Blateyron, Y. Deplat, J.M. Ebely, A. Forestier, A. Lapaux, R. Mouton, J.L. Nicolay, C. Patier, J. Perol, C. Haroux, M. Munich, C. Andraud, R. langouët  
Absente : C. Patier

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Peynon. Il est d'abord procédé à la lecture du compte rendu de la réunion du 29 février 2016, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité. Puis intervient l'examen de l'ordre du jour :

### **- Comptes Administratifs 2015**

C'est la lecture des comptes de la Commune, de l'Assainissement et du CCAS. Ils doivent correspondre aux comptes de gestion tenus par la Trésorerie de Luzillat.

#### **- Commune**

La comptabilité 2015 présente un excédent cumulé en section de fonctionnement de 320 482.46 €. Le Conseil Municipal décide d'affecter la totalité de cet excédent en réserves, au compte 1068, en recettes d'investissement au budget primitif 2015.

#### **- CCAS**

La comptabilité 2015 présente un excédent cumulé de 1433.40 € en section de fonctionnement et on le reporte sur la ligne 002 en recette de fonctionnement.

#### **- Assainissement**

On constate un déficit cumulé de 15 559.47 € en section investissement et un excédent cumulé en section d'exploitation de 7 844.12 € qu'il convient de reporter au compte 1068 (recettes d'investissement).

#### **- Local commercial**

On constate un déficit cumulé de 244 836.31 € en section investissement et un excédent cumulé en section d'exploitation de 119 754.00 € qu'il convient de reporter au compte 1068 (recettes d'investissement).

### **- Budgets Primitifs 2016**

#### **- CCAS**

Le budget est équilibré à 6 680.00 €

#### **- Assainissement**

La section d'exploitation est équilibrée à 88 142.17 €

La section d'investissement est équilibrée à 603 534.43 €

- Local Commercial

Fonctionnement équilibré à 7 200.00 €

Investissement équilibré à 299 836.31 €

- Commune

Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 1 022 913 € avec un virement à la section investissement de 341 285.72 €, ce qui constitue l'autofinancement.

Section investissement équilibrée à 1 061 586.21 €.

Les investissements les plus conséquents prévus au cours de l'année 2016 concernent l'agrandissement de la Maison des Associations pour le stockage, les travaux de grosses réparations de toitures ainsi que la réfection de la cour d'école.

**- Pas d'augmentation des impôts**

Monsieur le Maire propose de poursuivre l'effort de maîtrise des charges de fonctionnement, ceci permettant de dégager des moyens pour investir.

Monsieur le Maire propose en conséquence de ne pas augmenter les impôts locaux. Il n'y aura donc pas de variation du coefficient, c'est-à-dire maintien des impôts à taux constant :

Taxe d'habitation : 10.31 %

Taxe Foncière : 15.91 %

Taxe Foncière (non bâti) : 83.45 %

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2015, les Budgets 2016, les délibérations d'affectation de résultat et les taux d'imposition.

**Questions diverses :**

- le SBA va venir expliquer pour les personnes qui sont dans le périmètre des P.A.V.

- la réfection du local pour l'esthéticienne (ancien local de la Poste) sera réalisée par les employés communaux

- Un courrier a été reçu de Mr et Mme BEAUFILS concernant les nuisances. Des démarches seront entreprises pour y remédier.

- la pose d'une barrière à Tissonnières sera réalisée dans les prochaines semaines pour empêcher des nuisances.